

# Les fours à chaux de Téléché

Gaëlle Caudal, Chercheur à l'Inventaire général du patrimoine culturel,  
Service du patrimoine, Région Pays de la Loire

---

À 16 km au sud du Mans, au cœur de la campagne belinoise, le visiteur peut découvrir avec les fours à chaux de Téléché un élément original du patrimoine industriel régional. Traditionnellement, les fours à chaux sont de grandes masses en maçonnerie ancrées dans le sol rappelant les forts militaires construits par Vauban. À Téléché, au contraire ces deux grands silos surmontés d'une maison nichée dans les airs nous invitent à lever les yeux. Cette forme particulière s'explique par l'époque de construction des fours. Ils sont édifiés à la fin des années 1920 et bénéficient des dernières avancées techniques et technologiques. L'étude des archives a permis de retracer l'histoire de l'usine et de montrer la modernité des entrepreneurs à l'initiative d'une telle construction.

## XVe siècle, 1803, 1928, 1948 : les dates clés de l'histoire du site

L'extraction du calcaire de la butte de la Roche semble lointaine puisque d'après André Bouton<sup>1</sup>, une partie de l'abbaye de l'Epau aurait été reconstruite au XVe siècle avec des pierres extraites des carrières de Monnet et de Téléché. En revanche, la transformation de la pierre en chaux semble plus tardive, puisque la première mention d'un four à chaux à Téléché date de 1803<sup>2</sup>. À cette époque, la chaux est utilisée uniquement dans la construction comme mortier. Mais au début du XIXe siècle, les ingénieurs agronomes découvrent que l'incorporation de la chaux au sol très acide améliore sa fertilité. Celui-ci devient plus facile à travailler et les rendements sont plus importants. Avec la généralisation de l'amendement par chaulage au milieu du XIXe siècle, la fabrication s'industrialise : création du métier de chauffournier, construction de fours et d'usines consacrées exclusivement à la fabrication de la chaux. En 1861, le four est détenu par Joseph Moreau<sup>3</sup>. Il est ensuite vendu à la famille Brière-Grueau. Son activité est momentanément arrêtée en 1909 suite au désistement du locataire Maximin Fouqueray<sup>4</sup>. Elle reprend pour cesser définitivement en 1921.

Malgré l'arrêt des fours, la carrière de la Roche continue d'être exploitée pour la pierre. En 1926<sup>5</sup>, une partie du circuit des 24 heures est réalisée avec des pierres calcaires provenant de la carrière.

En 1928, la société agricole et industrielle des fours à chaux de Téléché reprend l'activité. Elle achète et loue toutes les carrières aux Roches. Elle investit dans de nouveaux fours à chaux, innovant dans les techniques de défournement et dans les modes de construction en béton armé. Le siège de la société est situé sur le site même des Roches à Téléché. Le capital est de 1 400 000 francs en actions de 1 000 francs. Le conseil d'administration est

---

<sup>1</sup> André Bouton, *Le Maine des origines au XIVe siècle*, 1962, p. 571

<sup>2</sup> Jacques Peuchet, *Bibliothèque commerciale : ouvrage destiné à répandre les connaissances relatives au commerce, à la navigation et aux divers établissements qui ont pour objet l'un et l'autre*, 1803, p. 64

<sup>3</sup> F. Legeay, *Le guide du voyageur au Mans et dans le département de la Sarthe pour 1861*, p. 667

<sup>4</sup> AD Sarthe, 5 M 155 : four à chaux Grueau - Brière

<sup>5</sup> *Ouest-Eclair*, 30 avril 1926

composé de notables locaux<sup>6</sup> : le président du syndicat agricole de Téloché, le maire-agriculteur de la commune de Moncé-en-Belin, le président de la boulangerie coopérative d'Ecommoy, un agent-voyer, des industriels et des carriers. On note la présence d'Alphonse Grueau, peut-être héritier des anciens fours à chaux. Stanislas Béglard, conseiller général, est alors le président du conseil d'administration<sup>7</sup>. Il est intéressant de noter la présence de nombreux professionnels de l'agriculture dans le conseil d'administration. La chaux étant le mode d'amendement le plus répandu, le monde agricole ne souhaite pas être dépendant d'industriels. En créant leur propre société, ils suppriment les intermédiaires et produisent eux-mêmes leurs engrais. Il est aussi intéressant de noter la présence comme administrateur de l'agent-voyer responsable du secteur d'Ecommoy. Les archives Hennebique le mentionnent même comme commanditaire. La participation à titre privé d'un agent public responsable de la construction et l'entretien des chemins vicinaux dans une société privée qui fournit des pierres pour les assises de ces mêmes routes poserait aujourd'hui la question du conflit d'intérêts...

En 1935, la carrière est la principale du département pour la fourniture de pierre à chaux avec Soultré. Mais en 1936<sup>8</sup>, le fonds industriel et commercial d'extraction de roches calcaires est mis en vente par adjudication pour la somme de 100 000 francs. L'outillage est remonté dans une autre usine sans précision de localisation. En 1938, Tétu succède à Béglard à la tête du conseil d'administration<sup>9</sup>. L'autorisation d'exploitation est supprimée en 1948 actant officiellement l'arrêt de l'usine<sup>10</sup>. La fin de l'activité relativement précoce (une douzaine d'années après la construction des bâtiments) interroge. S'explique-t-elle par une raréfaction des débouchés ? À partir des années 1930, la chaux est concurrencée par le ciment pour les constructions et par les engrais chimiques pour l'enrichissement des sols. La demande est donc moins importante. On peut aussi supposer que le gisement s'est appauvri. La carrière est exploitée depuis le XVe siècle avec un développement industriel à partir du milieu du XIXe siècle. Enfin, l'investissement dans cette construction moderne pour l'époque n'a-t-il pas été un gouffre financier pour les actionnaires qui subissent peu de temps après la crise financière de 1929 ? Tous ces facteurs réunis expliquent peut-être la faillite de la société.

Le site est ensuite repris par un fabricant de palettes en bois avant d'être vendu en 2015 à un entrepreneur de spectacle qui fait revivre l'histoire du site.

### **L'originalité des fours à chaux de Téloché**

Les fours à chaux visibles aujourd'hui sont construits par l'entreprise André Leroy et Compagnie<sup>11</sup>. Cette société, installée à Paris, est concessionnaire du procédé de construction en béton armé Hennebique et spécialisée dans la fumisterie et la maçonnerie industrielle. Les fours sont construits en deux temps comme en témoignent les cartes

---

<sup>6</sup> *Le ciment, Revue générale des industries de la construction*, mars 1928, p. 134

<sup>7</sup> AD Sarthe, 5 M 155 : four à chaux Béglard puis Tétu

<sup>8</sup> *Ouest-Eclair*, 15 janvier 1926

<sup>9</sup> AD Sarthe, 5 M 155 : four à chaux Béglard puis Tétu

<sup>10</sup> AD Sarthe, 5 M 155 : four à chaux Béglard puis Tétu

<sup>11</sup> [http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02\\_BAH35/inventaire?cid=objet-31672](http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_BAH35/inventaire?cid=objet-31672)

postales anciennes. Ils reposent sur un soubassement en béton, mesurent 3,5 m de diamètre intérieur et 10,90 de hauteur.

La plate-forme supérieure de chargement est tenue en porte-à-faux, sur le four. Elle forme un rectangle de 17 m sur 8,60 m de côté avec des fermes en béton armé. Les wagonnets de 500 litres remplis de pierre calcaire et de charbon sont montés sur cette plate-forme à l'aide d'un monte-charge électrique. Le calcaire et le charbon sont déposés en couches alternées. La cuisson est réalisée au gaz<sup>12</sup>. Les fumées sont évacuées par de hautes cheminées en tôle fixées sur le toit (aujourd'hui disparues).

Outre le mode de construction en béton armé, l'innovation du site réside dans l'installation d'un défourneur automatique circonférentiel du système Anker. Arthur Anker est un ingénieur en béton armé dont l'agence est située rue du faubourg-Saint-Denis à Paris. Ce type de défournement agit simultanément au centre et à la circonférence du four. Il a pour but d'assurer la descente régulière de la masse de telle façon que les couches enfournées conservent toujours leur position horizontale au cours de la descente<sup>13</sup>. Ce procédé évite l'endommagement des briques réfractaires lors la descente brusque de la matière, phénomène récurrent lors des défournements manuels.

L'usine produit deux types de chaux : la chaux vive et la chaux éteinte. La chaux vive produite à la sortie du four se présente sous forme de pierres qui sont ensuite directement chargées dans des camions ou ensachées à l'abri de l'humidité. La chaux vive peut être transformée en chaux éteinte par l'adjonction d'eau. Les archives mentionnent la présence d'une cheminée en tôle sur le tunnel d'extinction pour évacuer les poussières provenant de l'extinction de la chaux et débouchant au-dessus de la toiture de la salle de préparation. La cheminée est visible sur les cartes postales anciennes, mais disparue aujourd'hui. La chaux est ensuite tamisée afin d'éliminer les corps étrangers dans l'atelier de blutage puis entreposée dans des silos via une chaîne à godets et mise en sacs. Le système d'ensachage provient du constructeur A. Moustier<sup>14</sup> à Cruas dans l'Ardèche.

Outre les bâtiments de production, le plan de 1926 indique également des logements pour le contremaître et le mécanicien. La forme de l'habitat laisse à penser que la société réutilise des logements existants datant des XVIIIe - XIXe siècles.

### **L'intérêt des fours à chaux de Téléché**

Il existe peu de modèles de four à chaux construits dans les années 1920-1930 encore en place en France. Un seul autre four construit en 1919 à Saint-Vincent-Sterlange (85) a été répertorié en Pays de la Loire. Au niveau national, la maison André Leroy construit entre 1927 et 1930 plusieurs fours du type de Téléché : usine Wendel à Sorcy (Meuse), les fours à chaux d'Étapes (Pas-de-Calais), Charleville (Ardennes), Urrugne (Pyrénées-Atlantiques), Saint-Astier (Dordogne), Haubourdin (Nord), Heming (Moselle). Les cimenteries d'Haubourdin, d'Heming et de Sorcy sont toujours en activité et conservent les bâtiments construits dans les années 1927-1928. Le site de Téléché diffère des sites encore en activité par son échelle modeste avec des diamètres de fours inférieurs à 5 mètres. Par ailleurs, du fait de son activité très courte sur une dizaine d'années, l'ensemble des

---

<sup>12</sup> AD Sarthe, 5 M 155 : four à chaux Bégland puis Tétu (mention d'un gazomètre sur le plan de 1926)

<sup>13</sup> *Le béton armé, Revue mensuelle technique et documentaire des constructions en béton armé système Hennebique*, octobre 1930, p. 582 et novembre 1930, p. 590

<sup>14</sup> La commune de Cruas a développé une activité industrielle importante avec l'installation d'une grande cimenterie en 1858. Cette dernière est toujours en activité.

éléments de production est cohérent et l'utilisation postérieure en lieu de stockage n'a pas endommagé les espaces rendant ainsi la lecture des procédés de fabrication aisée. Les fours à chaux de Téléché constituent donc un bon exemple de l'activité de transformation de la chaux en milieu rural dans les années 1930 et à ce titre nécessitent d'être préservés.